

Public visé

- Tout professionnel susceptible de proposer du crédit à la consommation sur le lieu de vente ou à distance (internet / téléphone).

Descriptif de la formation

- La loi Lagarde prévoit que les prêteurs et intermédiaires proposant un crédit à la consommation doivent être formés à la distribution du crédit et à la prévention du surendettement.

Cette formation est adaptable de 2h à 12h selon vos besoins.

Objectifs de la formation

Former les stagiaires conformément aux exigences de la loi Lagarde pour se mettre en conformité avec la loi et acquérir les notions indispensables pour l'exercice de l'activité de distributeur de crédits à la consommation.

- Appréhender le cadre juridique du crédit y compris sur le lieu de vente.
- Connaître les règles applicables en matière de publicité commerciale.
- Connaître les règles de protection des consommateurs emprunteurs.
- Comprendre le cadre applicable aux procédures de surendettement.
- Être capable de monter un dossier de crédit à la consommation.

Compétences visées

- Maîtriser les compétences en matière juridique, économique et financière des crédits à la consommation.
- Maîtriser les droits et obligations des intermédiaires et des emprunteurs.
- Présenter les informations devant faire l'objet d'une explication rigoureuse auprès de la clientèle.
- Détecter les facteurs de fragilité des ménages et les points de vigilance lors du montage des dossiers.
- Intégrer l'ensemble des risques liés à l'étude et à la réalisation d'un crédit à la consommation.

Modalités d'évaluation

Une validation des connaissances se fait tout au long de la formation par l'intermédiaire de quiz.

Document remis à l'issue de la formation :

- Attestation de formation Loi Lagarde

Réf. : APF-LAGARDE-14

Public concerné
Tout public

Prérequis
Aucun

Méthode
E-learning

Durée
De 2H à 12H

Prix : 195 € *
Prix indicatif pour 12h

* Exonéré de TVA
(Art.261.4.4a du CGI)

Durée d'accès
au campus de formation
en ligne :
6 mois d'accès



La loi Lagarde encadre la distribution des crédits à la consommation.

Elle prévoit notamment que l'emprunteur et la personne lui proposant le crédit remplissent ensemble une fiche d'information sur les revenus et le niveau d'endettement de l'emprunteur.

À cette occasion, le prêteur doit être en mesure de fournir à l'emprunteur les éléments lui permettant de déterminer si le crédit est adapté à ses besoins et/ou à ses finances, et d'attirer son attention sur les conséquences du surendettement.

Détails de la formation

Nous vous proposons un parcours de formation constitué d'un ensemble de modules d'une durée de 12 heures.

- Fondamentaux de l'environnement économique de la banque et de l'assurance
- Les acteurs du système bancaire français
- Les différents types de crédits court terme
- Les caractéristiques financières d'un crédit
- Le crédit à la consommation en France
- L'environnement réglementaire du crédit à la consommation
- Caractéristiques financières des crédits à la consommation
- Location avec option d'achat et LLD
- Crédit à la consommation et information de l'emprunteur
- Étude d'un crédit court terme
- Le cautionnement
- Le gage et le nantissement (particulier)
- Les fichiers liés au crédit
- Crédit à la consommation et difficultés financières
- Le surendettement

Pour des publics spécifiques (boutiques, microcrédits), nos conseillers sont à votre disposition pour construire un programme adapté.

Conseillez-moi

formation@babylon.fr

04 79 25 94 96

(Appel non-surtaxé)

Déroulement de la formation et méthodes pédagogiques

Nos formations E-learning permettent un apprentissage efficace et accessible à tous.

Elles sont composées de modules interactifs, animés et pédagogiques, avec :

- Des dessins animés immersifs ;
- Des apports de connaissances graphiques et animés ;
- Des exercices d'ancrage tout au long des séquences ;
- Des quiz d'entraînement et d'évaluation ;

Supports d'apprentissage

- Carnet de prise de notes.
- Fiche de synthèse.



Un peu d'histoire



Jean-Michel Pauline a fondé Babylon.fr en 1990 et en a dirigé les activités jusqu'en 2023.

Tout au long de sa carrière, il a conjugué responsabilités opérationnelles et développement de formations, contribuant ainsi à l'essor et à la notoriété de l'entreprise.

Depuis 2023, notre équipe perpétue cette vision avec passion et détermination.

Une équipe spécialisée assure désormais la continuité pédagogique, enrichissant et actualisant régulièrement nos programmes de formation. Notre engagement est de maintenir l'excellence et la pertinence des contenus qui ont fait la réputation de Babylon.fr.

Vos référents

Tutorat et accompagnement

Durant toute votre formation, babylon.fr reste à votre service pour toute question pédagogique. En cas de problème technique, ou pour toute question, notre support en ligne est là pour vous apporter de l'aide (support@babylon.fr).

Un spécialiste métier pourra être interrogé à tout moment au cours de votre formation. En cas de difficulté de formation, vous ne vous retrouvez pas seul.

Contact

Pédagogique et administratif : Léa PAULINE - lea.pauline@babylon.fr / +33 4 79 25 94 96

Technique : Lionel PARENT - lionel.parent@babylon.fr / +33 4 79 25 94 96

Environnement technique

Pour démarrer dans de bonnes conditions, il vous faut :

- ▶ Avoir à sa disposition, pendant toute la durée de la formation, un ordinateur, une tablette ou un smartphone avec un navigateur à jour (Google Chrome, Edge, Firefox ou Safari selon l'appareil utilisé).
- ▶ Maîtriser l'usage des logiciels d'accessibilité le cas échéant (NVDA, JAWS, VoiceOver ou TalkBack selon l'appareil utilisé).
- ▶ Avoir une certaine aisance avec un ordinateur et savoir utiliser au minimum les principales applications courantes (messagerie, navigateur web, bureautique, PDF...).
- ▶ Savoir utiliser internet et avoir un accès avec une connexion haut débit.

Accessibilité



Nous sommes engagés dans un processus d'amélioration de l'accessibilité de nos modules de formation en nous appuyant sur les plus hauts standards actuels.

En plus des sous-titres déjà en option dans la version standard, la navigation est pensée pour les utilisateurs de lecteur d'écran et pour les personnes n'utilisant que le clavier (exercices adaptés...).

La fiche de synthèse de fin de module est structurée pour répondre aux normes d'accessibilité.

Financement et prise en charge de la formation par votre OPCO.

En tant qu'organisme certifié Qualiopi, votre formation chez Babylon.fr peut être prise en charge par un opérateur de compétences (OPCO).

Après avoir identifié l'OPCO dont vous dépendez, renvoyez-lui le devis signé et le programme de votre formation, accompagné de la demande de prise en charge financière que l'on vous fournit.

Vous n'avez plus qu'à attendre l'avis de validation de votre OPCO sous forme de convention de prise en charge à signer.

En fin de formation nous vous transmettons les documents attendus par l'organisme de prise en charge (attestation d'assiduité, relevé de connexion, facture acquittée...) qui vous permettront de finaliser votre demande de remboursement.

Démarrage des sessions de formation

Les entrées en formation se font à tout moment.

Modalité de suivi et fonctionnement du campus

Chaque apprenant possède un identifiant unique et un mot de passe personnel lui permettant de s'identifier sur l'espace de formation. Toutes les actions de formation en ligne font l'objet d'un relevé de connexion.

Un suivi de formation régulier est effectué par nos soins. Un outil de suivi permet le cas échéant à un tuteur, de suivre à distance l'évolution du parcours de l'apprenant.

Modalités d'inscription

Vous pouvez vous inscrire directement sur notre site, sur la page de la formation, en remplissant le formulaire d'inscription que vous trouverez en cliquant sur le bouton « je suis intéressé.e ».

Nos conseillers sont à votre disposition
pour construire votre projet.

Conseillez-moi

formation@babylon.fr
04 79 25 94 96
(Appel non-surtaxé)

